



Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 024-2024
Type d'intervention : Motion
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2024.RRGR.44

Déposée le : 04.03.2024

Motion de groupe : Non
Motion de commission : Non
Déposée par : Speiser-Niess (Zweisimmen, UDC) (porte-parole)
Schär (Schönried, PLR)
Matti (Zweisimmen, Le Centre)
Blatti (Oberwil i. S., UDF)

Cosignataires : 0

Urgence demandée : Oui
Urgence accordée : Oui 07.03.2024

N° d'ACE : du
Direction : Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration
Classification : -
Proposition du Conseil-exécutif : Sélectionner

Une solution pour les soins hospitaliers aigus sur le site de Zweisimmen

Le Conseil-exécutif est chargé :

1. d'appuyer et de faire avancer la solution suggérée par le prestataire privé qui se propose de se charger des soins hospitaliers aigus à l'hôpital de Zweisimmen ;
2. de garantir au prestataire privé les rétributions prévues pour le projet GSS ;
3. d'associer le plus grand nombre de fournisseurs de prestations à l'organisation de soins de base intégrés telle que prévue.

Développement :

Hélas, les citoyennes et citoyens appelés aux urnes ont, dans deux des sept communes consultées, coupé court au projet GSS dont l'élaboration s'était étalée sur une longue période et qui visait le maintien d'une structure hospitalière dans la région du Simmental-Pays de Gessenay. Dans l'intervalle, un prestataire privé a manifesté sa volonté d'apporter une solution pour les soins hospitaliers aigus à l'hôpital de Zweisimmen. Cette option est de première importance pour la région : il faut l'examiner et la présenter à la région dans les meilleurs délais.

La perspective de fournir des soins de base dans une région dépourvue d'hôpital, à savoir la région du Simmental-Pays de Gessenay, est alarmante pour tous les fournisseurs de prestations. La pénurie de médecins de famille frappant la région s'est accentuée au point de devenir une préoccupation récurrente tant au sein de la population résidente que parmi les vacancières et vacanciers. En raison de leur situation unique, le Simmental et le Pays de Gessenay sont largement tournés vers le tourisme et les activités artisanales. Pour ces secteurs économiques en particulier, la disponibilité d'un service d'urgence et de soins médicaux de proximité joue un rôle

capital. En effet, outre le nombre élevé de touristes, la région accueille pendant la moyenne saison de nombreux artisans qui sont exposés à des risques non négligeables propres à leur lieu de travail.

Sans structure hospitalière, la région perdrait des places de formation essentielles (médecins assistants et assistants, personnel soignant) et, par ricochet, le recrutement de médecins de famille et de personnel soignant deviendrait très difficile.

La solution ambulatoire pressentie entraînerait un va-et-vient de patientes et de patients, ferait supporter à la population des frais de transport élevés et provoquerait l'exode des médecins de famille.

Il faut agir au plus vite !

Concernant le point 1 : le prestataire privé est un hôpital privé de Thoune. Par conséquent, il dispose du savoir-faire requis pour assumer une structure hospitalière. Il est tout à fait faisable de déployer les processus nécessaires sur deux sites, de tirer parti de synergies et d'éviter des transports ambulanciers inutiles et onéreux pour la population du Simmental et du Pays de Gessenay.

Concernant le point 2 : pour que le prestataire puisse lancer le projet à Zweisimmen, il a besoin du soutien en faveur du projet GSS qui avait été promis, qu'il s'agisse des promesses du CHR STS AG de participer audit projet ou des moyens financiers promis par le canton. Il convient de rappeler à cet égard que le CHR STS AG et le canton se devraient de participer financièrement à une solution ambulatoire.

Concernant le point 3 : une offre de soins de base intégrés est de la plus grande importance pour la région du Simmental-Pays de Gessenay. L'unisson est quasiment parfaite au sein des fournisseurs de prestations en ce qui concerne le maintien de soins hospitaliers aigus afin que toutes les parties concernées puissent continuer à exercer leur activité.

Motivation de l'urgence : il faut de toute urgence prendre une décision rapide sur les soins de base intégrés dans la région du Simmental-Pays de Gessenay.

Destinataire
– Grand Conseil